

Négociations commerciales avec la grande distribution :

J-5 : Le compte n'y est toujours pas ! Au risque de l'asphyxie collective de toute la filière

Paris, 23 février 2022,

Le 4^{ème} et dernier comité de suivi avant la fin des négociations s'est achevé ce matin, mené par les ministres Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agnès Pannier-Runacher Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, chargée de l'Industrie et Jean-Baptiste Lemoyne, Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Petites et Moyennes Entreprises. **Jean-Philippe André, Président de l'ANIA, y a présenté les retours très inquiétants des entreprises qui, à 5 jours de la date butoir, craignent une situation délétaire pour l'industrie agroalimentaire.**

A 5 jours de la fin des négociations et dans un contexte économique très perturbé, **près de la moitié des entreprises n'ont toujours pas signé leurs contrats qui vont déterminer leur avenir pour les 12 prochains mois.**

Le constat à ce stade du processus de négociation ?

Malgré un investissement fort du gouvernement et des services de la DGCCRF, la loi EGAlim 2 n'est pas appliquée.

- **Ni dans la lettre** : l'intégralité des hausses des prix des matières premières agricoles n'est pas encore prise en compte.
- **Ni dans son esprit** : les hausses sur les autres coûts (emballages, énergie, transports, etc...) sont ignorées, niant ainsi une évidence économique pourtant évidente pour tous.

A 5 jours du terme des négociations, le compte n'y est pas !

Dans cette dernière ligne droite, le principal obstacle, s'il ne fallait en retenir qu'un seul, est la négation des hausses autres que les matières premières agricoles. Ces coûts représentent près de 40% en moyenne du tarif. Dans tous les autres pays, ceci est pris en compte par les distributeurs : en France, non ...

Le prochain Salon International de l'Agriculture devrait être l'occasion de célébrer l'alimentation en tant que modèle et pépite de la France. On devrait pouvoir se réjouir du dynamisme du secteur agroalimentaire, 1^{ère} industrie du pays avec ses 15 000 entreprises et ses 430 000 salariés.

Si, comme nous le craignons, le 1^{er} mars nous devons acter une année de destruction de valeur (malgré le contexte exceptionnel) qui ferait suite à 8 années de déflation, alors nous alertons quant au risque d'asphyxie d'une filière, au risque de défaillance d'entreprises.

Le développement de l'industrie agroalimentaire française ne peut dépendre de la guerre des prix et des parts de marché que se livrent les grandes enseignes de la distribution.

Nous avons quelques jours encore pour nous ressaisir collectivement !

Contact presse : Benjamin Le Sant – blesant@ania.net – 06 79 88 14 34

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 30 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives de 15 479 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 433 579 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.